

Mairie d'OLLOIX

Conseil municipal du 25 octobre 2019

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE, Maire, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY, Myrtille FERRE, Isabelle TRIPEAU, et Sandrine KOZAN conseillers municipaux.

Pouvoir : Dominique FUSY donne pouvoir à Philippe MARC-CHANDEZE

Absente : Béatrice CARTIER

Secrétaire de séance : Alexandra DUSSABY

Ordre du Jour :

- Modifications des statuts de MondArverne Communauté
- Motion contre la fermeture des trésoreries
- Bilan de la station d'épuration
- Demande d'achat de terrain de monsieur ROUDET
- Contentieux avec Saint Nectaire
- Reprise de concessions dans le cimetière de la Commanderie
- Questions diverses
 - Rapport SPANC
 - Rapport SPAC

1 Compte-rendu de denier conseil municipal adopté à l'unanimité.

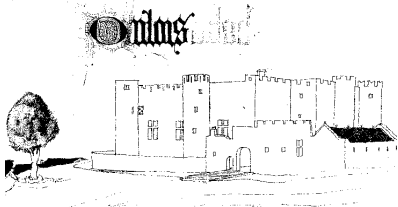
Compte-tenu des personnes présentes dans l'assemblée, l'ordre du jour est modifié.

2 Logement de la Cure

Madame LANGLAIS, locataire du grand appartement, a adressé un courrier en Mairie suite au rappel de demande de caution effectué par la trésorerie. Elle considère que, compte-tenu des travaux effectués à son entrée dans le logement, la caution n'a pas à être réclamée.

Elle demande aussi une exonération de loyer pour avoir dépensé environ 1 000 euros de travaux à ses frais. Pour information, la mairie a déjà accordé 15 jours de gratuité de loyer soit 250 euros et changé les radiateurs pour un montant de 600 €.

Alain HERITIER regrette le peu de délai entre les 2 locataires. Ceci était effectivement prévu mais n'a pu être réalisé pour des questions de délais.



MAIRIE D'OLLOIX

Myrtille FERRE signifie qu'en signant le bail, la locataire accepte de fait l'état d'usage de l'appartement et signale que pour tout travaux, l'accord du propriétaire est requis, ce qui n'a pas été le cas.

Isabelle TRIPEAU demande le montant des travaux si ils avaient été réalisés par la mairie et propose d'un prorata.

Décisions à l'unanimité des membres présents :

- Maintien de la demande de caution. Mme LANGLAIS doit régulariser sa situation auprès de la trésorerie.
- Engagement de la Mairie à effectuer rapidement les travaux suivants (serrure porte d'entrée garantie, changement de robinets, de meuble d'évier et de volets).
- Remise sur le montant du loyer après vérification des factures fournies par la locataire.
Visite sur place.

3 Contentieux avec la commune de SAINT NECTAIRE

L'avocat ne répond pas aux sollicitations de Monsieur le Maire. Monsieur CECCHET, président de l'association « Eaux lois » intervient pour rendre compte du contact qu'il a pu avoir cet été. Il a fourni des documents complémentaires en juillet et la dernière information obtenue est que les avocats respectifs ne se parlent plus. Nous nous dirigeons donc vers une procédure. Un juge étudiera le dossier début décembre.

Maître MAISONNEUVE avait jusqu'à fin octobre pour fournir un mémoire en réponse à celui des avocats Lyonnais.

La Communauté de Communes a été informé par la commune de la situation et du peu d'efficacité des "négociations" entreprises par Mr PIGOT.

4 Mond'Arverne Communauté

Nouveaux statuts de Mond'Arverne Communauté adoptés à l'unanimité.

VOTE :

8 POUR

Site de Pessade : suite à l'annonce de la fermeture du site, le conseil municipal décide de transmettre à Mond'Arverne communauté une motion pour maintenir le site.

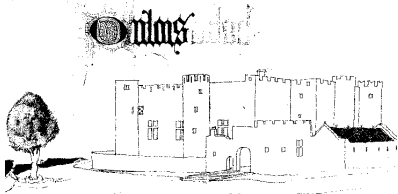
VOTE :

5 POUR

2 CONTRE

1 ABSTENTION

Lecture publique : concernant le point lecture d'Olloix, il est peu fréquenté et les bénévoles s'essoufflent.



MAIRIE D'OLLOIX

5 Motion contre la fermeture des trésoreries

Pour information, concernant la régie du camping, les recettes en espèces doivent être acheminées aux MARTRES DE VEYRE et les chèques à SAINT AMANT TALLENDE.

Vote contre la fermeture des trésoreries

VOTE :

8 POUR

6 Bilan de la station d'épuration

Cet été, une buse a été cassée suite à l'orage.

En septembre, les entreprises Valvert et Eiffage ont procédé à leurs missions respectives (nettoyage dessableur, entretien des pompes, ...).

Une autre intervention conjointe devra être prévue courant septembre 2020.

Concernant la station, les analyses sont bonnes, les roseaux ont bien repris.

La mise en sécurité n'est finalement pas nécessaire de suite.

Monsieur le Maire propose de lancer l'étude pour les STEP du lotissement et de Granchamp et d'y associer la mise en sécurité de la station du bourg.

VOTE :

8 POUR

Il est décidé de prendre une délibération pour que les branchements assainissement puissent être réalisés en régie si l'administré accepte le montant du devis spécifique à son installation.

7 Demande d'achat de Monsieur ROUDET

Pour information, la procédure de rachat de parcelles lancée par la commune n'a pas permis aux administrés de bénéficier de réduction de frais (notaire et géomètre), ceci du fait des nouvelles procédures des domaines.

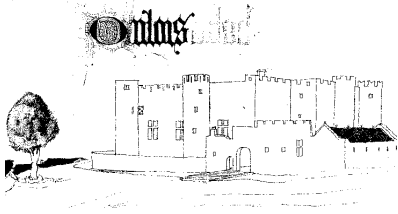
Cette procédure est bientôt terminée, il reste en effet une seule matinée d'entrevue notariale à mettre en place. Il serait donc possible d'en réaliser d'autres «au fil de l'eau».

Monsieur ROUDET souhaite acquérir un petit morceau de terrain devant son garage. Du fait de ce qui a été exposé précédemment cela serait donc possible si le voisinage et la commune n'y voient pas de désagréments (ce qui a été fait pour les autres parcelles).

Cependant, il a été observé que les travaux de toitures réalisés par monsieur ROUDET, ne sont pas en conformité avec le PLU.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide (avec un élu favorable à la vente sans condition) qu'un courrier lui sera envoyé pour :

- lui rappeler les procédures d'urbanisme.
- lui demander de se mettre en conformité avant d'envisager un quelconque achat.

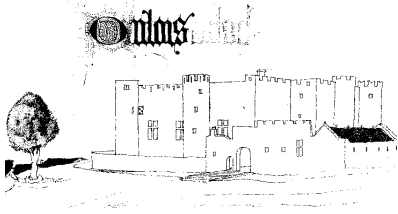


MAIRIE D'OLLOIX

8 Questions diverses

- Affaire du mur rue de la Commanderie : monsieur le maire rappelle les faits. Un courrier de conciliation aurait été adressé à la Mairie mais pas encore reçu à ce jour. Mr le Maire a ainsi adressé un courrier au propriétaire en lui demandant de préciser ses demandes éventuelles. Il n'y a ce jour pas de réponse reçue.
- Rue du Puy d'Ozenne : pour rappel, il y a occupation de la voie par un riverain. Le droit d'usage prévaut sur le cadastre. Suite à la conciliation accordée pour une occupation temporaire, les faits perdurent. Le Maire est donc en capacité de verbaliser la riveraine si la rue est encore obstruée.
- Reprise des concessions du cimetière : le conseil valide la relance de la procédure pour l'ancien cimetière.
- SPANC/SPAC : le conseil municipal prend note des rapports.
VOTE :
8 POUR
Validation d'un règlement lors du prochain conseil municipal.
- PLUI : carte non visible. Le conseil municipal n'émet aucune remarque.
- Projet solaire Dôme : projet de développement des énergies renouvelables à l'échelle communautaire. Suite aux questions, le conseil municipal demande à ce que la personne référente vienne présenter le projet lors du prochain conseil municipal. Pour mémoire, les questions : l'intégration dans le paysage et la consultation du PNRVA, la collectivité qui réalise les investissements, le recyclage des panneaux solaires, etc.
Projet solaire au sol sur la commune : le maire informe le conseil municipal qu'il est refusé par le PNRVA.
- Bulletin municipal : il sera édité en janvier 2020. Les articles doivent parvenir à la mairie pour début décembre. Il est proposé aux listes se présentant aux futures élections municipales, de publier un article. Chaque association peut y contribuer comme habituellement.
- Cloches de l'église : le contacteur est cassé. Changement effectué pour 65 euros TTC.
Un contrat de maintenance est nécessaire : 230 euros par an.

VOTE :
8 POUR



MAIRIE D'OLLOIX

- Travaux au Puy de Marquerolle : la croix a été remplacée par Mrs HERITIER et DUPONT. Mr Pierre AMBLARD a réalisé un très beau pied en pierre de Volvic. Les marches ont été partiellement réinstallées par les employés municipaux. Une main courante et une barrière ont été brillamment réalisées par l'entreprise PELOT de notre commune. A noter malheureusement que la plaque a déjà été rayée.
- Décharge » de Pialoux : l'employé communal devra renforcer sa vigilance sur l'interdiction de feu et de dépôts sauvages.
- Changement de compteurs d'eau : 6 compteurs doivent être changés prochainement.
- Jeunesse : Mond'Arverne Communauté met en place une politique « ados » sur le territoire. Il faut inventorier les jeunes d'Olloix pour que la communauté de communes leur envoie un questionnaire ainsi qu'aux parents. Sandrine KOZAN se charge de cet inventaire.
- SIVOS : démission de la secrétaire. Une ATSEM sera formée par les secrétaires de Cournols (moyennant finances) et Olloix (gratuitement).
- - Comme les années précédentes, la prestation de broyage des accotements et haies sur une partie du territoire de la commune va être réalisée prochainement."

Fin du conseil municipal